DEPARTEMENT
HAUTE-SAONE

COMMUNE
MARNAY

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire du 27 juin 2025
n°71

ARRÊTE

Objet : Circulation alternée route d'Avrigney
Réalisation d'un fossé

Le Maire de Marnay,

- Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

- Vu le Code de la route ;

- Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

- Considérant la demande de l'entreprise ROGER MARTIN pour réaliser les travaux de création d'un Route d'Avrigney à compter du 30/06/2025 ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

- Vu l'intérêt général ;

ARRÊTE

Article 1. La circulation des véhicules sera alternée :

Route d'Avrigney à compter du 30/06/2025 jusqu'à la fin des travaux

Article 2. Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné par panneau.

Article 3 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 4 : La Brigade de Gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme : En Mairie le 27/06/2025

Le Maire,
Vincent Ballot